

## Actualités estivales

Le Comité des Fêtes a pris la décision de ne pas organiser les « 5 à 7 » ni le loto en extérieur.

Le feu d'artifice du 14 Juillet est annulé.

Le forum des associations est toujours prévu le 30 Août 2020.

La foire aux chevaux est pour l'instant maintenue le week-end du 4 au 6 Septembre.

Visite de la Chapelle et de la Tour des Minimes, tous les dimanches de Juillet et Août de 16h à 19h.

La Plage est ouverte par un commerçant montmerlois.

## Maison médicale

Elle est désormais opérationnelle avec deux cabinets d'infirmières, un cabinet médical avec deux nouveaux médecins et un cabinet dentaire.

## Opérations vertes

Elles reprennent cet été, quartier par quartier, avec la mise à disposition d'une benne à déchets verts et des opérations ciblées d'entretien par les services techniques. Premier quartier «centre ville» benne déchets verts disponible à partir du 18 juillet sur la place du marché.

## Page Facebook municipale

l'échange d'informations par ce réseau social. Une page Facebook de la Mairie prendra sa place durant l'été pour relayer l'information officielle présente sur le site internet municipal.

## Montmerle Info

Cette publication Flash vient, pour un temps, prendre le relais du journal habituel. Le déconfinement et le changement d'équipe municipale demandent du temps pour retrouver la stabilité nécessaire à une communication régulière. Un autre Flash sera édité pour la Foire et le premier Montmerle Infos arrivera en fin d'année.

## Projet d'espace de glisse urbaine (Skatepark)

Le projet démarré durant l'été 2019, suspendu pour raisons électorales, puis bloqué par le confinement, a repris sa marche. Une consultation publique a eu lieu le 26 Juin avec une trentaine de participants. Les jeunes pratiquants ont étonné par leur connaissance des contraintes, des besoins et la prise en compte de chacun. Ils ont travaillé avec le prestataire au dessin de l'équipement qui prendra sa place à l'entrée du parc des sports. L'objectif est de créer un lieu unique dans le secteur avec un petit budget pour ce type de projet.

## Nouveau DGS

Directeur Général des Services (DGS) M. SAIZ a quitté la commune pour un poste plus important dans une grande agglomération de l'Ain. Le recrutement s'est fait dès que les conditions ont permis de rencontrer les candidats et l'un d'entre eux s'est particulièrement distingué par son expérience et ses compétences. En Septembre, la commune devrait retrouver un(e) DGS pour assurer la direction de l'ensemble des services municipaux.

## Le chantier de l'école maternelle

Affecté par les contraintes du confinement, le projet a pu reprendre sa marche. En ce début d'été, les marchés sont lancés pour un démarrage du chantier espéré à l'automne.

## Dispositif ULIS (Unité Localisée d'inclusion Scolaire)

Il ouvrira à l'école élémentaire à la rentrée de Septembre. D'une capacité maximale de 12 élèves, c'est 6 à 8 élèves qui viendront partager des enseignements dans les classes, ainsi que des temps spécifiques dans une classe dédiée. Cette arrivée ne coïncide pas avec le calendrier de construction des nouveaux bâtiments. C'est pourquoi une salle sera créée dans l'école durant l'été avec l'incidence du déplacement des temps de garderie dans la petite salle des fêtes à la rentrée. Nous mettrons tout en œuvre pour que les enfants, les parents et les associations puissent profiter de tous les services sans trop de perturbations.

## Des travaux programmés ?

Pensez à faire une déclaration préalable de travaux en mairie. Plus d'infos à : [contact@mairie-montmerle.fr](mailto:contact@mairie-montmerle.fr)

Directeur de la publication : Philippe PROST

Réalisation et Impression : SITI COMMUNICATION Bourg-En-Bresse

Bulletin de la Mairie de Montmerle-sur-Saône  
04 74 69 35 56  
[www.mairie-montmerle.fr](http://www.mairie-montmerle.fr)  
[contact@mairie-montmerle.fr](mailto:contact@mairie-montmerle.fr)

# Montmerle INFOS



# FLASH

Juillet 2020

## Editorial



Élu le 15 Mars 2020, le conseil municipal a été officiellement installé le 28 Mai dernier. Alors que la municipalité sortante a jusqu'au bout géré la situation inédite du confinement, la nouvelle équipe doit désormais assurer le déconfinement, une tâche non moins aisée que la précédente. Sortir de la quarantaine avec une vigilance maintenue, relancer l'action municipale mise en attente, tels sont les principaux défis que nous avons à relever dans les prochains mois.

La sortie de la quarantaine, imposée pour combattre la propagation du coronavirus, est un défi commun. Pour la plupart d'entre nous, le confinement fut une épreuve difficile sur bien des plans. Le déconfinement est ainsi vécu comme une libération. Revoir sa famille et ses amis, retrouver une certaine liberté d'aller et venir, reprendre ses activités ordinaires, vivre et partager des moments de joie sont des aspirations légitimes qui nous habitent tous. Cela doit impérativement se faire dans la recherche de l'harmonie entre les habitants d'un même territoire. Il revient à chacun et à chacun d'entre nous de vivre ce temps de renouveau dans un respect obligé et attentif à toutes les personnes et à tous les biens, communaux et privés, afin que notre commune demeure un lieu privilégié du bien vivre ensemble. C'est notre responsabilité, collective et individuelle, et c'est la garantie que nous continuons à former une société apaisée et sereine.

Relancer l'action municipale, à travers la réalisation des projets inscrits au budget 2020, tout en tenant compte des impacts de la crise sanitaire, c'est l'affaire du conseil municipal qui n'aura de cesse de s'y employer pour faire grandir notre commune sans démesure.

## Les adjoints et conseillers délégués



**Jean-Sébastien LAURENT**  
Premier Adjoint  
Dématérialisation  
Éducation et médiathèque  
Civisme et Tranquillité publique,

**Marie-Ange FAVEL**  
Adjointe  
Action sociale  
Événementiel

**Pierre VOUILLON**  
Adjoint  
Urbanisme

**Carole FAUVETTE**  
Adjointe  
Commerce  
Tourisme Artisanat

**Bernard ALBAN**  
Adjoint  
Travaux



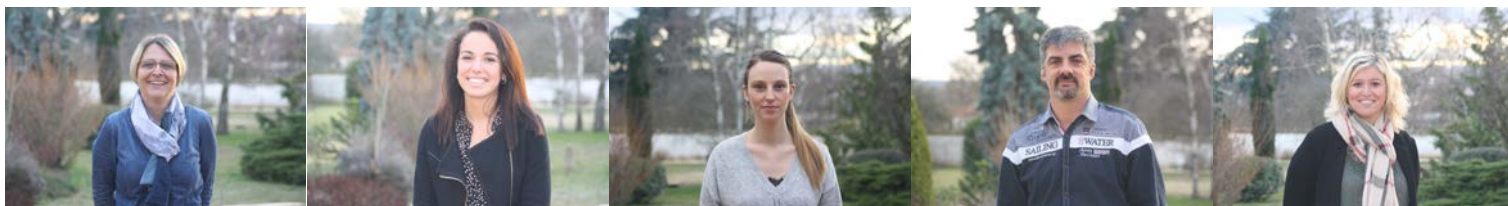
**Hélène BELLET**  
Adjointe  
Associations

**Denis SAUJOT**  
Vice Président à la Communauté de Communes CCVSC01  
Mutualisation et services de proximité

**Julian SERRURIER**  
Conseiller délégué  
Tranquillité publique

**Stéphane PLAZANET**  
Conseiller délégué  
Finances

**Nelly DUVERNAY**  
Conseiller délégué  
Action sociale



Corine DUDU

Anaïs LEAL

Elisa APPERCEL

Philippe BONAVIDACOLA

Caroline MURASZKO



Honorine BRILLANT-GELAS

Valery LEUREAU



Sonia LAMBERT

Pascale COGNAT



Pierre GOBET



Pierre LIAGRE



Jean-Charles FRAISSE

Sophie CHAURY

Gregory BAZIN

Christine CURTY

Mélanie MONCHAUX

### Commissions communales

**Action Sociale :** pilotage de l'Espace de Vie Sociale (EVS), Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), relations avec les bailleurs sociaux.

**Associations :** politique des subventions, attribution des salles communales, manifestations.

**Commerce tourisme artisanat :** pilotage du développement et de l'adaptation des hébergements touristiques, soutien au commerce local.

**Education :** gestion des accueils périscolaires (cantine et garderie), relations avec les enseignants, forfait communal.

**Événementiel :** organisation des événements municipaux.

**Finances :** préparation et suivi du budget communal.

**Travaux :** suivi et gestion des travaux.

**Urbanisme :** mise en œuvre et suivi du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

**Démocratie participative :** organisation de la participation des habitants aux projets communaux.

**Civisme et tranquillité publique :** définition et mise en œuvre des moyens de promotion du civisme et de la tranquillité publique.

Retrouvez la répartition des élus dans les diverses commissions sur le site de la mairie [www.mairie-montmerle.fr](http://www.mairie-montmerle.fr)

### Expression du groupe municipal «l'Écho des Montmerlois»

L'Écho des Montmerlois vous remercie pour votre soutien et s'engage à respecter ses valeurs. Ecoute, partage et solidarité. Nous sommes présents dans toutes les commissions afin d'être votre relais sur tous les sujets de notre commune. Au plaisir d'échanger avec vous!

lechodesmontmerlois@gmail.com

# COVID-19 , retours et perspectives

Nous avons traversé une période délicate au gré des informations et des injonctions en provenance de la Préfecture de l'Ain. Dans un contexte général fluctuant et incertain, l'adaptation s'est imposée comme un principe général pour mettre en œuvre les mesures demandées dans des délais parfois très courts. Cet épisode aura aussi eu un coût qui est en cours d'évaluation. Et quand bien même le déconfinement est à l'œuvre depuis le 11 Mai, la vigilance reste de mise.

### Les services municipaux :

La continuité des services était une exigence incontournable, elle a été tenue.

Les agents administratifs ont été placés en télétravail pour assurer la gestion de leurs dossiers respectifs depuis leur domicile. Une permanence téléphonique a été mise en place, ainsi qu'un accueil physique sur rendez-vous, principalement pour les actes d'état civil. Amorcée début Juin, la réouverture complète de la mairie a été effective le 15 Juin.

Du côté des services techniques, la priorité a d'abord été d'assurer l'entretien quotidien de la commune. Le retour à la normale s'est accéléré avec la mise en place du dispositif requis pour la réouverture des écoles.

### Les écoles publiques :

Durant la période de confinement, l'école Mick Micheyl a été réquisitionnée pour accueillir les enfants des personnels prioritaires, scolarisés dans 6 établissements du secteur. Des agents et des enseignants ont été mobilisés pour cette tâche. Vint ensuite le temps de la réouverture des deux écoles, d'abord partielle, puis complète. Chaque étape a été précédée d'un important et exigeant travail de préparation des conditions d'accueil pour répondre à un protocole sanitaire initial drastique, puis allégé. Les services et le corps enseignant ont remarquablement coopéré pour que ce retour à l'école se déroule dans les meilleures conditions possibles.

### Tranquillité publique :

Partout en France, le déconfinement s'est déroulé avec une furieuse envie de se réapproprier l'espace public. A Montmerle, ce sont de nombreux groupes qui ont choisi nos quais de Saône comme lieu de rendez-vous, parfois jusqu'à fort tard dans la nuit. Il a été difficile pour tout le monde de réapprendre à vivre ensemble et de se partager l'espace public dans le respect de l'autre. La circulation automobile a repris avec son lot de vitesses excessives. Les conflits de voisinage ont réapparues. De retour aussi, les vols, les dégradations et les dépôts sauvages d'ordures.

Plusieurs actions ont été engagées pour faire face. En premier lieu, nous avons travaillé main dans la main avec les services de gendarmerie qui ont répondu présents avec leurs moyens disponibles : contrôles d'identité renforcés, encore jamais vus à ce niveau sur notre territoire qui ont permis de vérifier la proportion à plus de 50% de personnes extérieures à la commune ;

contrôles de vitesse pour traquer les grands excès de vitesse constatés rue de Macon (+100 km/h) ; verbalisations pour tapage ; utilisation des enregistrements des caméras communales qui ont permis de résoudre des affaires.

En deuxième lieu, il faut souligner l'investissement et la présence de notre policière municipale qui a l'intelligence du dialogue, le courage de la confrontation et la fermeté nécessaire.

En troisième lieu, les élus sont allés au contact pour prévenir, engager le dialogue et faire prendre conscience. Là encore, on peut noter les différences de comportement entre la jeunesse du village et les personnes venant de l'extérieur. Il a fallu aussi rencontrer les plaignants et tenter de trouver des solutions.

Quelles leçons tirer de cette période ? Qu'il ne peut y avoir d'action que si les personnes signalent au plus tôt les problèmes. L'appel du 17 en soirée permet d'alimenter les statistiques et d'appuyer les demandes de moyens des forces de gendarmerie. Que la création d'une commission civisme et tranquillité publique est dans l'ordre des choses. Que les moyens de vidéoprotection peuvent aider dans la résolution d'affaires. Que notre commune est attractive, mais que le vivre-ensemble est à travailler.

### Masques :

Cet équipement de protection a cristallisé les inquiétudes par sa rareté en début de confinement. Une commande communautaire n'ayant pu voir le jour, la municipalité s'est approvisionnée seule et a attendu la livraison des masques de la région pour organiser la distribution. Ce coût de 15 000 € sera une ligne de plus dans le coût de cette crise. Mais en ayant attendu le 15 Avril pour passer commande, nous profiterons d'une participation de l'Etat.

### Les hébergements touristiques :

La fermeture, par décret, des hébergements touristiques a fortement impacté notre camping et le Castel de Valrose. Le bilan de fin d'année risque d'être éloigné des perspectives budgétaires.

Castel de Valrose : 1ère location le week-end du 19 au 21 Juin. Juin = 2 réservations annulées et 1 réservation confirmée. Juillet = 2 réservations annulées et 1 réservation confirmée. À partir du mois d'août jusqu'au mois d'octobre : aucune annulation et location prévue 3 week-ends (ou semaine) sur 4. Camping : ouvert depuis lundi 8 Juin avec 27 emplacements de résidents occupés. Le taux de remplissage Juin/Juillet/Août donne un chiffre d'affaire de 46 000 € validé et des annulations pour 18 000 €.

### Médiathèque :

Fonctionnement en «drive» pendant le confinement. Réouverture depuis le 17 Juin avec les horaires suivants : mercredi 10h-12h ; 15h-18h ; vendredi 15h-18h ; samedi 10h-12h. Fermeture estivale du 3 au 24 Août.